

Fondation du cancer du sein du Québec

États financiers au 31 mars 2015

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution du solde de fonds	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 16



Raymond Chabot Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Fondation du cancer du sein du Québec

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation du cancer du sein du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015 et les états des résultats, de l'évolution du solde de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation du cancer du sein du Québec tire des produits de collectes de fonds dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation du cancer du sein du Québec et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de collectes de fonds, de l'insuffisance des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2015 et 2014, de l'actif à court terme aux 31 mars 2015 et 2014 et des soldes de fonds aux 1^{er} avril 2014 et 2013 et aux 31 mars 2015 et 2014. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation du cancer du sein du Québec au 31 mars 2015 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 24 août 2015

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A113631

Fondation du cancer du sein du Québec

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	2015	Fonds général 2014
	\$	\$
Produits		
Apports		
Collectes de fonds		
Course à la vie CIBC (note 3)	1 541 394	1 493 054
Cercle des amis (note 3)	889 108	970 025
Événements (note 3)	50 378	32 490
Dons et legs (note 3)	747 613	805 189
Ventes, commandites et autres		
Partenariats corporatifs et ventes (note 3)	2 199 316	1 597 411
Course à la vie CIBC (note 3)	56 010	57 860
Cercle des amis (note 3)		11 086
Événements (note 3)	323 112	200 221
	<u>5 806 931</u>	<u>5 167 336</u>
Produits nets de placements (note 4)	1 019 801	46 535
	<u>6 826 732</u>	<u>5 213 871</u>
Charges		
Collectes de fonds	1 244 525	769 000
Communications et marketing	265 840	197 898
Frais d'administration (note 5)	660 893	619 620
Amortissement des immobilisations corporelles	17 027	3 904
Amortissement des actifs incorporels	11 028	10 267
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	8 745	
	<u>2 208 058</u>	<u>1 600 689</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant programmes	<u>4 618 674</u>	<u>3 613 182</u>
Programmes		
Recherche	2 269 508	2 600 243
Soutien	1 846 188	1 347 068
Éducation et sensibilisation (note 9)	2 121 854	895 260
	<u>6 237 550</u>	<u>4 842 571</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(1 618 876)</u>	<u>(1 229 389)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation du cancer du sein du Québec
Évolution du solde de fonds
pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	2015	Fonds général 2014
	\$	\$
Solde de fonds au début	20 793 836	22 023 225
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(1 618 876)	(1 229 389)
Solde de fonds à la fin	<u>19 174 960</u>	<u>20 793 836</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation du cancer du sein du Québec

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	2015	Fonds général 2014
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(1 618 876)	(1 229 389)
Éléments hors caisse		
Variation nette de la juste valeur de placements	(471 658)	348 190
Amortissement des immobilisations corporelles	153 633	3 904
Amortissement des actifs incorporels	11 028	10 267
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	8 745	
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 6)	(1 637 267)	(427 552)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(3 554 395)</u>	<u>(1 294 580)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(3 520 055)	(7 250 207)
Cession de placements	4 477 247	7 925 041
Acquisition d'actifs incorporels		(2 284)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(89 397)	(174 504)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>867 795</u>	<u>498 046</u>
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 686 600)	(796 534)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>4 117 086</u>	<u>4 913 620</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>1 430 486</u>	<u>4 117 086</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	1 209 359	3 899 154
Fonds du marché monétaire	221 127	217 932
	<u>1 430 486</u>	<u>4 117 086</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation du cancer du sein du Québec

Situation financière

au 31 mars 2015

	Fonds général	
	2015	2014
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 430 486	4 117 086
Créances à recevoir (note 7)	687 777	613 346
Sommes à recevoir de la Fondation canadienne du cancer du sein, sans intérêt	1 541 394	15 359
Frais payés d'avance et autre actif	33 627	10 407
	<u>3 693 284</u>	<u>4 756 198</u>
Long terme		
Placements (note 8)	15 758 874	16 244 408
Immobilisations corporelles (note 9)	117 139	190 120
Actifs incorporels (note 10)	11 789	22 817
	<u>19 581 086</u>	<u>21 213 543</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 11)	362 038	344 707
Produits reportés	44 088	75 000
	<u>406 126</u>	<u>419 707</u>
SOLDE DE FONDS		
Non grevé d'affectations	<u>19 174 960</u>	<u>20 793 836</u>
	<u>19 581 086</u>	<u>21 213 543</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Fondation du cancer du sein du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2015

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

La Fondation du cancer du sein du Québec (ci-après la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. La Fondation a pour mission de financer la recherche et l'innovation, de soutenir les femmes touchées par le cancer du sein et leurs proches et faire valoir leurs intérêts et de faire de la santé du sein une priorité, grâce à des initiatives de sensibilisation et d'éducation.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

Le fonds général présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités menées par la Fondation en matière de prestation de services et d'administration.

Pour les exercices terminés les 31 mars 2015 et 2014, il n'y a aucun fonds grevé d'affectation, étant donné que le programme spécifique d'éducation à la santé a pris fin en décembre 2010.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements en fonds communs de placement et des placements en obligations que la Fondation a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

Fondation du cancer du sein du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2015

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds général, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels la Fondation ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le fonds général selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds grevé d'affectations. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds général lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Commandites

Les commandites sont constatées à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, lorsque les services ont été rendus, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Ventes d'articles promotionnels et de billets

Les produits des ventes d'articles promotionnels et de billets sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le client a pris possession des biens, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Tirages et encans

Les produits de tirages et d'encans sont constatés à titre de produits lorsque le tirage ou l'encan a lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts ainsi que les variations de la juste valeur.

Fondation du cancer du sein du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2015

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé et les variations de la juste valeur le sont au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, la Fondation a fait le choix d'inclure dans les variations de la juste valeur les produits d'intérêts ainsi que la participation au produit net des fonds communs de placement.

Les produits nets de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements du fonds général.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

La Fondation peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont comptabilisés au coût.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Matériel roulant	1 an
Site Web	3 ans

La charge d'amortissement est comptabilisée dans le fonds général.

Réduction de valeur

Lorsque la Fondation constate qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel amortissable n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Fondation du cancer du sein du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2015

3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	2015	2014
	\$	\$
Apports		
Course à la vie CIBC		
Particuliers		2 058
Entreprises		13 845
Autres organismes sans but lucratif	<u>1 541 394</u>	<u>1 477 151</u>
	<u>1 541 394</u>	<u>1 493 054</u>
Cercle des amis		
Particuliers	820 544	583 456
Entreprises	68 564	296 142
Autres organismes sans but lucratif		90 427
	<u>889 108</u>	<u>970 025</u>
Événements		
Particuliers	<u>50 378</u>	<u>32 490</u>
Dons et legs		
Particuliers	631 313	708 075
Entreprises	104 821	69 701
Autres organismes sans but lucratif	11 479	27 413
	<u>747 613</u>	<u>805 189</u>
Produits		
Partenariats corporatifs et ventes		
Partenariats corporatifs	2 156 479	1 514 765
Articles promotionnels	42 837	82 646
	<u>2 199 316</u>	<u>1 597 411</u>
Course à la vie CIBC		
Articles promotionnels	19 510	16 360
Commandites	36 500	41 500
	<u>56 010</u>	<u>57 860</u>
Cercle des amis		
Articles promotionnels	—	11 086
Événements		
Commandites	72 000	90 875
Vente de billets	251 112	83 500
Tirages et encans		25 846
	<u>323 112</u>	<u>200 221</u>

Fondation du cancer du sein du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2015

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	2015	2014
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Variations de la juste valeur		
Non affectées (a)	1 090 717	127 154
Coûts de transaction	<u>(70 916)</u>	<u>(80 619)</u>
	<u>1 019 801</u>	<u>46 535</u>
(a) Produits d'intérêts et de dividendes	606 666	670 723
Gains (pertes) sur cession	9 198	(198 961)
Gains non réalisés (pertes non réalisées)	<u>474 853</u>	<u>(344 608)</u>
	<u>1 090 717</u>	<u>127 154</u>

5 - FRAIS D'ADMINISTRATION

	2015	2014
	\$	\$
Salaires, charges sociales et sous-traitance	351 716	340 082
Loyer	158 183	144 020
Frais de bureau, d'entretien et autres	116 435	90 396
Honoraires professionnels	9 673	19 651
Frais bancaires	17 536	17 455
Assurances, taxes et permis	<u>7 350</u>	<u>8 016</u>
	<u>660 893</u>	<u>619 620</u>

6 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Créances à recevoir	(74 431)	(233 186)
Sommes à recevoir de la Fondation canadienne du cancer du sein	(1 526 035)	(15 359)
Frais payés d'avance et autre actif	(23 220)	2 245
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	17 331	(241 702)
Produits reportés	<u>(30 912)</u>	<u>60 450</u>
	<u>(1 637 267)</u>	<u>(427 552)</u>

Fondation du cancer du sein du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2015

7 - CRÉANCES À RECEVOIR

	2015	2014
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	66 664	62 038
Sommes à recevoir provenant des ententes corporatives (a)	621 113	294 983
Apports à recevoir	200 000	256 325
	<u>687 777</u>	<u>613 346</u>

(a) Au 31 mars 2015, une des sociétés représente 39 % du total des sommes à recevoir provenant des ententes corporatives (une des sociétés représentait 83 % du total des sommes à recevoir provenant des ententes corporatives au 31 mars 2014).

8 - PLACEMENTS

	2015	2014
	\$	\$
Fonds communs de placement		
Obligations	9 114 967	11 031 539
Fonds d'infrastructure	2 646 361	525 435
	<u>11 761 328</u>	<u>11 556 974</u>
Obligations		
Fédérales	834 377	763 994
Provinciales	946 778	1 502 117
Municipales	164 579	194 879
Sociétés canadiennes	2 051 812	2 226 444
	<u>3 997 546</u>	<u>4 687 434</u>
	<u>15 758 874</u>	<u>16 244 408</u>

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2015		
	Coût	Amortissement cumulé	
	\$	\$	
			Valeur comptable nette
			\$
Équipement de bureau	86 404	15 916	70 488
Équipement informatique	26 555	9 904	16 651
Matériel roulant (a)	166 606	136 606	30 000
	<u>279 565</u>	<u>162 426</u>	<u>117 139</u>

(a) L'amortissement du matériel roulant, au montant de 136 606 \$, est présenté au poste Programme – Éducation et sensibilisation à l'état des résultats.

Fondation du cancer du sein du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2015

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

			2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Équipement de bureau	33 432	17 817	15 615
Équipement informatique	7 899		7 899
Matériel roulant	166 606		166 606
	<u>207 937</u>	<u>17 817</u>	<u>190 120</u>

10 - ACTIFS INCORPORELS

			2015
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Site Web	<u>33 084</u>	<u>21 295</u>	<u>11 789</u>

			2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Site Web	<u>33 084</u>	<u>10 267</u>	<u>22 817</u>

11 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2015	2014
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	258 319	221 217
Salaires, vacances et retenues à la source à payer	103 719	123 490
	<u>362 038</u>	<u>344 707</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 18 706 \$ au 31 mars 2015 (35 158 \$ au 31 mars 2014).

12 - GARANTIES BANCAIRES

Des lettres de garantie de 310 000 \$ (310 000 \$ en 2014) ont été émises afin d'honorer les prix de loterie.

Fondation du cancer du sein du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2015

13 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Fondation est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les créances à recevoir, les placements en fonds communs de placement et les obligations de sociétés canadiennes, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation. De plus, les placements en fonds communs de placement exposent aussi indirectement la Fondation au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement et de financement :

– Risque de taux d'intérêt :

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

De plus, les placements en fonds communs de placement exposent indirectement la Fondation au risque de taux d'intérêt;

– Risque de prix autre :

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Valeur comptable des actifs financiers par catégories

La valeur comptable des actifs financiers de la Fondation qui sont évalués au coût après amortissement totalise 2 162 507 \$ (566 667 \$ au 31 mars 2014), tandis que celle des actifs financiers évalués à la juste valeur totalise 17 189 360 \$ (20 361 494 \$ au 31 mars 2014).

Fondation du cancer du sein du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2015

14 - ENGAGEMENTS

Au 31 mars 2015, la Fondation s'est engagée à effectuer des dons de 3 619 700 \$ en 2016, de 1 881 007 \$ en 2017, de 1 375 676 \$ en 2018 et de 556 212 \$ en 2019, pour un montant cumulé de 7 432 595 \$, afin de contribuer à la réalisation de sa mission.

Au 31 mars 2015, la Fondation s'est engagée, d'après des contrats de location à long terme échéant le 31 août 2019, à verser une somme de 145 941 \$ pour des locaux et des équipements. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 56 527 \$ en 2016 et 2017, à 26 204 \$ en 2018, à 5 495 \$ en 2019 et à 1 188 \$ en 2020.

15 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.